

## **Motion présentée par les personnels d'enseignement du Lycée Général et Technologique Porte de Normandie au Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> février 2022**

Les personnels du lycée Porte de Normandie tiennent à faire part de leurs inquiétudes concernant la DHG accordée à l'établissement par le Rectorat. Celle-ci est en effet globalement insuffisante, met en danger des postes d'enseignant.e.s, et engendrerait des conditions d'enseignement et d'apprentissage de nouveau dégradées.

Alors que le contexte sanitaire exigerait la création de postes, c'est l'inverse qui se produit. Il s'agit bel et bien d'un choix politique, qui s'inscrit dans la volonté gouvernementale de réduire les dépenses publiques, au détriment de la qualité de l'éducation.

Ces dernières années, le lycée Porte de Normandie a déjà perdu beaucoup de moyens. Si l'on compare à l'année 2021, nous perdons 34H (27 HP). Depuis 2018, c'est 227 heures qui ont été supprimées, dont 188 HP, soit l'équivalent de 10 enseignant.e.s à temps complet.

A la rentrée 2022, le lycée pourrait perdre un poste complet en Economie Gestion. Le calcul qui amène à la suppression de ce poste ne prend pas en compte la réalité du terrain. Nous avons actuellement 42 élèves en 1STMG (2 classes), le Rectorat prévoit que nous n'aurons que 35 élèves en Terminale STMG l'an prochain. S'il est vrai que nous avons, ces dernières années, perdu des élèves dans cette section entre la 1<sup>ère</sup> et la Terminale, un repérage rigoureux et réaliste réalisé par la direction et les enseignant.e.s nous montre que nous aurons bien plus de 36 élèves de TSTMG à la rentrée.

De plus, le poste concerné est lié à l'enseignement spécifique Mercatique. Si ce poste est supprimé, nous risquons de ne plus pouvoir offrir cet enseignement à nos élèves. Or, le contexte géographique éloigné et rural de notre établissement nous pousse à vouloir avoir la meilleure offre de formation possible : le plus souvent, nos élèves ne peuvent aller jusqu'à Evreux, et devraient donc choisir un cursus qui ne leur correspond pas forcément, d'autant plus que l'enseignement de Mercatique est fortement demandé dans notre lycée.

Deuxième conséquence de cette diminution de moyens, plusieurs collègues se voient proposer un complément de service. Cela pose problème particulièrement en Lettres et en Histoire-Géographie. Outre le fait que les compléments de service peuvent mettre les enseignant.e.s dans des conditions difficiles (augmentation du temps de travail et de transport), il est souvent compliqué de faire des couplages entre établissements en raison de l'éloignement géographique.

Ces conséquences sur les postes nous semblent d'autant plus évitables qu'elles sont dûes à une dotation en HP insuffisante. Les heures à réaliser devant les élèves sont bel et bien là, mais le taux d'HSA reste élevé, ce qui engendre une impossibilité pour les enseignant.e.s de réaliser leur service dans l'établissement. Nous souhaitons rappeler que nous dénonçons le choix de pouvoir imposer 2 HSA aux enseignant.e.s, choix qui ne constitue une solution ni à la baisse des DHG accordées, ni à la chute du niveau de vie des enseignant.e.s. Il s'agit là encore d'effectuer quelques économies pour le ministère, qui peut ainsi recruter d'autant moins de professeurs que les heures d'enseignement sont absorbées par des collègues déjà en poste.

Nous souhaitons enfin rappeler qu'en raison de notre situation géographique, le recrutement d'enseignant.e.s au lycée Porte de Normandie est toujours difficile. A la rentrée 2021, il a fallu plusieurs mois pour que les postes vacants en Lettres et Physique-Chimie soient pourvus. Partager les postes sur notre lycée n'est pas une solution, si l'on souhaite que les élèves aient un.e enseignant.e devant eux.

Concrètement, cette nouvelle diminution des moyens accordés à notre établissement aura des conséquences sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage à plus ou moins long terme : suppression des cours à effectifs réduits déjà rendus rares par les DHG précédentes, diminution des horaires d'options, diminution de l'offre de formation...

Parce qu'ils dénoncent une dotation insuffisante, et indépendamment de la répartition proposée, les professeurs représentants du Conseil d'Administration s'opposent au Tableau Récapitulatif des moyens par discipline proposé. Ce vote est motivé par la volonté du CA d'interpeller le Rectorat quant à l'insuffisance des moyens accordés pour l'année scolaire à venir et ne constitue en rien une sanction du travail de la direction de l'établissement et du TRMD proposé.

Les élu.e.s des personnels enseignants exigent :

- Une dotation supplémentaires en heures poste
- La transformation d'un volant d'HSA en HP
- Le maintien des moyens pour 2 groupes de TSTMG